

D. Dussot, G. Lintz et D. Vuailat

La sépulture gauloise de Boiroux commune de Saint Augustin (Corrèze)

Résumé

Une tombe augustéenne isolée, placée dans une fosse rectangulaire de près de 4 m de long, a livré un mobilier abondant disposé, avec le défunt, dans un grand coffre de bois : 25 vases, une fibule en fer et des armes (lance, bouclier, couteau) qui portaient des traces de tissus. Trois amphores vinaires de type Dressel IB étaient déposées, debout, dans un angle de la fosse. Les résultats de l'étude palynologique suggèrent un dépôt volontaire de céréales et de fleurs dans la tombe. Cette inhumation ne peut être antérieure au début de l'époque augustéenne, elle est à rapprocher des sépultures aristocratiques du Berry.

Abstract

A remote augustan tombstone in a rectangular grave of approximately 4 meters in length delivered numerous grave furnishings placed, with the deceased. In a large wooden chest : 25 vases, an iron fibula and some weapons (a lance, a shield and a knife) which bore traces of weave. Three Dressel IB — type wine amphorae were standing in a corner of the grave. The pollen analysis suggests that cereals and flowers had been placed in the tomb intentionally. The burial cannot date from before the augustan period ; and is comparable with the aristocratic burial places in Berry.

La découverte fortuite de trois amphores italiques, au cours d'un labour, au mois de Janvier 1992, est à l'origine de la fouille d'une riche sépulture gauloise¹. La parcelle où se situe la découverte, dite Combe-Noble², était en friche depuis une vingtaine d'années. Elle occupe le versant nord d'une colline, à 400 m au nord-ouest du hameau de Boiroux, en limite supérieure de la faille d'Argentat à Bourganeuf (fig. 1). Des roches broyées (leptynites) constituent le sous-sol de la parcelle³. Au nord du site, se trouvent les plateaux corréziens, au pied du massif des Monédières. Au sud, un relief extrêmement tourmenté, marqué par de profondes vallées, résulte de la présence de

la faille et de l'érosion provoquée par la Corrèze et ses affluents. L'emplacement de la sépulture, à une altitude de 515 m, domine de 130 m la vallée de la Seignole, distante de 500 m.

L'environnement archéologique

Avant cette découverte, la commune de Saint-Augustin n'avait fait l'objet d'aucune prospection systématique. On y connaît toutefois trois tertres funéraires à l'est du village du *Mas*, au lieu-dit le *Tilleul*, soit à 2,5 km au sud-est de

1. Nous remercions Melle Claudine Méchaussie qui nous a prévenu de la découverte, ses parents, propriétaires du terrain et monsieur Louis Meyrignac et ses fils, locataires de la parcelle, qui nous ont apporté un concours matériel appréciable. Nous remercions également Monsieur et Madame Jean Maison pour leur coopération et leur accueil. Nos remerciements s'adressent aussi à Alain Ferdière qui a bien voulu nous communiquer le manuscrit de l'ouvrage, encore inédit, écrit en collaboration avec Anne Villard, *La tombe augustéenne de*

Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. Nos remerciements s'adressent enfin à Hubert Masurel qui a bien voulu se déplacer à Limoges pour effectuer l'étude des tissus.

2. Parcelle F 11. Sur l'ancien cadastre, l'emplacement de la tombe correspondait à la parcelle F 238.

3. Carte géologique, 1/50 000, feuille XXII-33, Meymac.

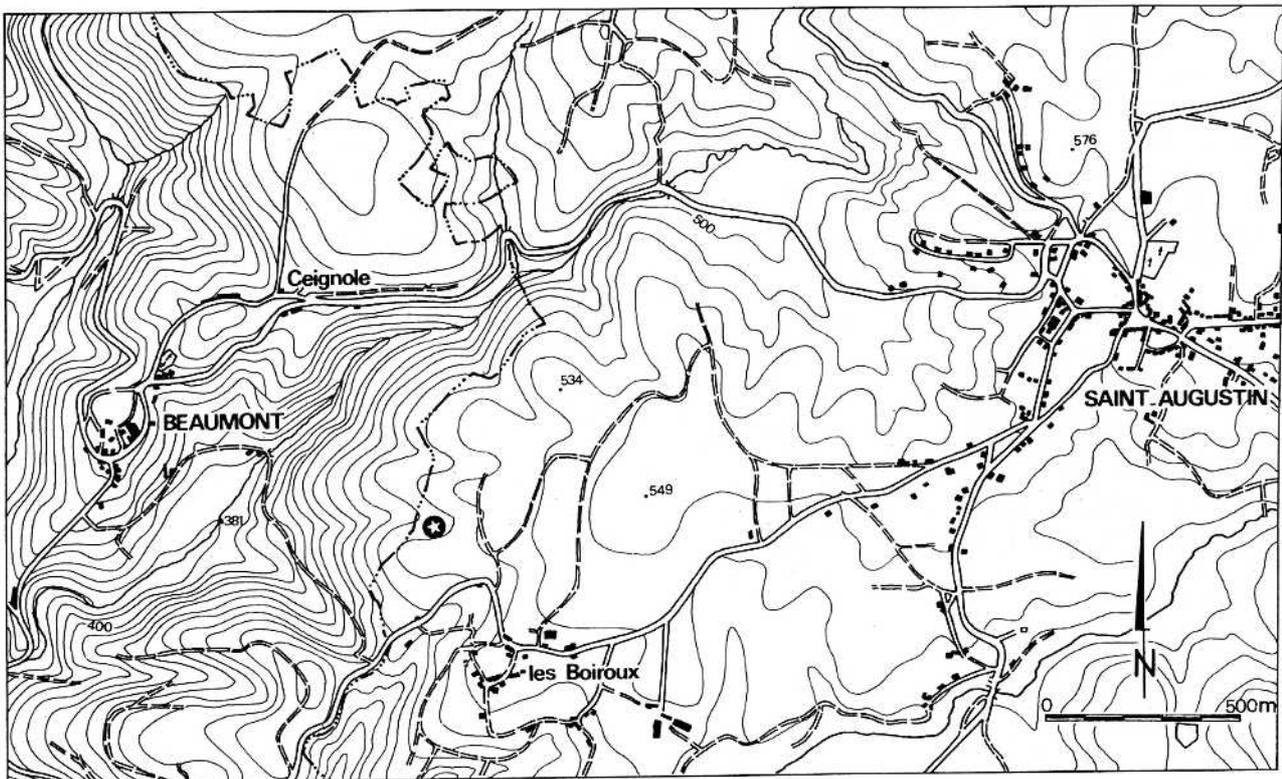


Fig. 1. — Position géographique de la tombe.

Boiroux⁴. Vers 1920, près du même village, on signale la découverte d'une sépulture gallo-romaine, composée d'un coffre funéraire contenant une urne cinéraire en terre, mise au jour dans un souterrain (?)⁵.

Au lieu-dit la Cabane ou la Garenne, sur la route de Beaumont, des substructions sont associées à des tegulae. Il y fut découvert des briques rondes et carrées (pilettes d'hypocauste), une meule de moulin en basalte, des éléments de caniveau et la marque TCI sur une tuile⁶. A 100 m de là, une sépulture gallo-romaine composée d'une urne cinéraire en verre bleu (forme Morin-Jean 5) fut découverte à l'intérieur d'un coffre funéraire en granite⁷.

Près de Mézinges, on note la présence de tegulae⁸. J.-B. Brunie signale également une sépulture⁹.

A Seignolles, sur la commune de Beaumont, en limite de la parcelle renfermant la sépulture, un fond d'amphore, probablement italique, fut recueilli dans une source¹⁰.

Au village de Boiroux, deux découvertes inédites sont à mentionner. Des urnes cinéraires en terre cuite (?) «pots remplis de cendres», furent découvertes à 350 m à l'est de la tombe¹¹. Des substructions et de nombreuses tegulae apparaissent dans un champ proche du sud-est du village¹².

Les premières observations

Initialement, notre intervention devait permettre l'enlèvement des amphores découvertes fortuitement¹³. Elles s'appuyaient contre deux parois verticales formant



Fig. 2. — Les trois amphores en place dans l'angle de la fosse.

un angle droit, suggérant une fosse creusée dans le substratum (fig. 2). Dans un mélange de pierres et de terre transformée en boue argileuse par les pluies récentes, deux tiges de fer verticales furent mises au jour, l'une entre les pieds des deux amphores appuyées contre la paroi orientale, l'autre à 0,70 m au nord de la première. Quelques clous se trouvaient à proximité et trois vases furent découverts près du pied de l'amphore située le plus à l'ouest. Le décapage complet de la fosse présumée a dû être différé jusqu'à ce que les terres se soient asséchées.

4. M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 24 ; *id.*, Quelques tumulus en Haute et Moyenne Corrèze, dans *Bull. de la Soc. des Lettres Sciences et Arts de la Corrèze*, 64, 1960, p. 15. (abrégé *B.S.L.S.A.C.*)

5. M. Vazeilles, Quelques sépultures gauloises, préromaines et gallo-romaines de la Haute-Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 54. et 64, 1960, p. 15.

6. N.-L. Shadwell, Sauvegarde du passé dans *Bull. de la Soc. Scient. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, 56, 1934, p. 186 ; (abrégé *B.S.S.H.A.C.*), M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 24 ; *id.*, Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 147 ; F. Delage, Le Gallo-Romain en Bas-Limousin, dans *B.S.S.H.A.C.*, 60, 1938, p. 137 et Marques de potiers gallo-romains recueillies dans la Corrèze, dans *B.A.C.T.H.*, 1941-1942, p. 504.

7. P.-F. Fourmier, dans *Gallia*, 9, 1951, p. 109 ; R. Lantier, *ibid.*, 12, 1954, p. 545 ; M. Vazeilles, Quelques sépultures gauloises, préromaines et gallo-romaines de la Haute-Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 54 et Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 147.

8. M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 24 ; *id.*, Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze, dans *B.S.L.S.A.C.*, 63, 1959, p. 147.

9. J.-B. Brunie, Ruines gallo-romaines des environs de Corrèze, dans *B.S.L.S.A.C.*, 47, 1930, p. 139.

10. H. Boudrie, Quelques découvertes en Haute et Moyenne Corrèze, dans *Lemouzi*, 9, 1964, p. 90 ; I. B. M. Ralston, *Les enceintes fortifiées du Limousin*, DAF, 36, 1992, p. 44.

11. Partie nord de la parcelle F 152 de l'ancien cadastre. Découverte signalée par M. Meyrignac.

12. Parcelle n° 589, section F, appartenant à M. Méchaussie qui nous a signalé ce site.

13. Au cours du labour, M. Meyrignac avait remarqué de gros tessons rouges remontés par la charrue. La présence de cassures fraîches l'a incité à rechercher leur provenance. C'est ainsi qu'il a partiellement dégagé trois amphores italiques appuyées contre les parois, à l'angle d'une excavation. Depuis longtemps sans doute les labours arasent la structure car deux amphores étaient brisées à la base du col et la troisième au-dessous de l'épaulement. Il y a une vingtaine d'années, Mme Méchaussie avait d'ailleurs recueilli un fragment d'anse qu'elle avait conservé et qui s'adapte sur l'une des cassures.

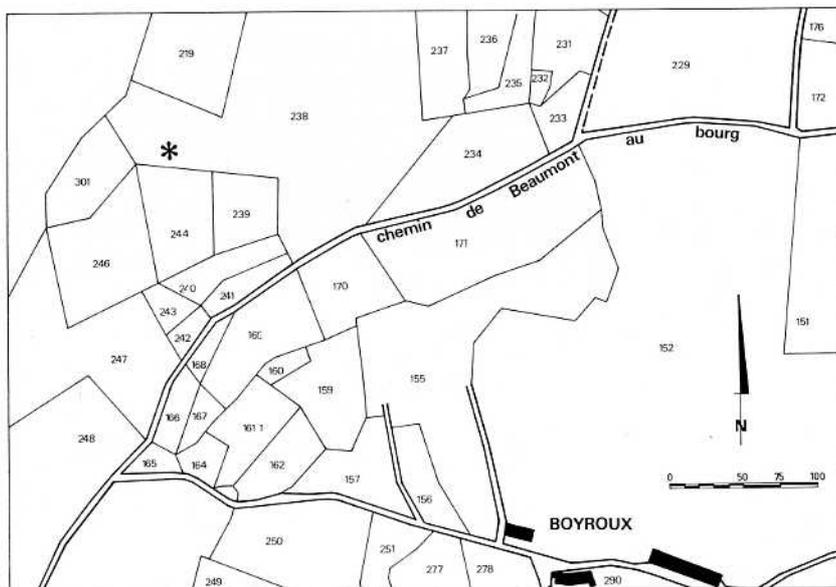


Fig. 3. — Emplacement de la sépulture sur le cadastre de 1829. Le chemin dit «de Beaumont au bourg» est aujourd'hui aboli.

La fouille

Sous 0,20 m de terre végétale, le décapage a fait apparaître les contours d'une fosse rectangulaire orientée est-ouest, perpendiculaire à la pente du terrain tournée vers le nord. A une dizaine de mètres au dessus, un mouvement de terrain évoque un ancien rideau de culture et correspond, sur l'ancien cadastre, à la limite de la parcelle (fig. 3). Longue de 3,95 m pour le côté sud et de 3,65 m pour le côté nord, la largeur de la fosse n'est pas inférieure à 1,80 m et



Fig. 4. — La fosse, vue de l'ouest, au début de la fouille. La structure de la fosse apparaît nettement.

dépasse 2 m dans l'angle nord-est. A cet endroit, sa limite se distingue plus difficilement car le remplissage se confond avec l'aspect de la roche naturelle. Ailleurs, au contraire, l'apparence uniforme de la roche altérée tranche avec les pierres et la pierraille du comblement. En raison de la pente naturelle du terrain, l'angle sud-ouest se situe à 0,45 m plus bas que celui où se trouvaient les amphores. Dès le décapage, trois parties se distinguent dans le sens de la longueur. Au centre, sur une largeur de 0,60 m, de petites pierres sont enrobées de terre brun sombre. Au sud, quelques pierres et surtout de la pierraille semblent dessiner une limite à 0,60 m du bord de la fosse. Au nord, les pierres sont plus nombreuses et présentent un fort pendage vers le centre.

A 0,15 m sous la base de la terre végétale, la partition longitudinale de la fosse apparaît plus nettement (fig. 4). La partie centrale, large de 0,70 m, est comblée par de la terre brun-noir et quelques pierres de petites dimensions. De part et d'autre, elle est délimitée par des pierres alignées, disposées à 0,45 m du bord sud de la fosse et à 0,50 m du nord. De la pierraille comble les interstices entre les pierres plus grosses en ménageant parfois des espaces vides. Près de l'extrémité ouest, deux tiges de fer paraissent inclinées vers le centre de la fosse. La poursuite de la fouille, dans un premier temps circonscrite à la partie centrale, a montré que les pierres placées de chaque côté de la fosse étaient déposées en vrac. La régularité de leur parement tenait au fait qu'elles devaient s'appuyer contre une surface rigide. A partir d'une trentaine de centimètres de profondeur,

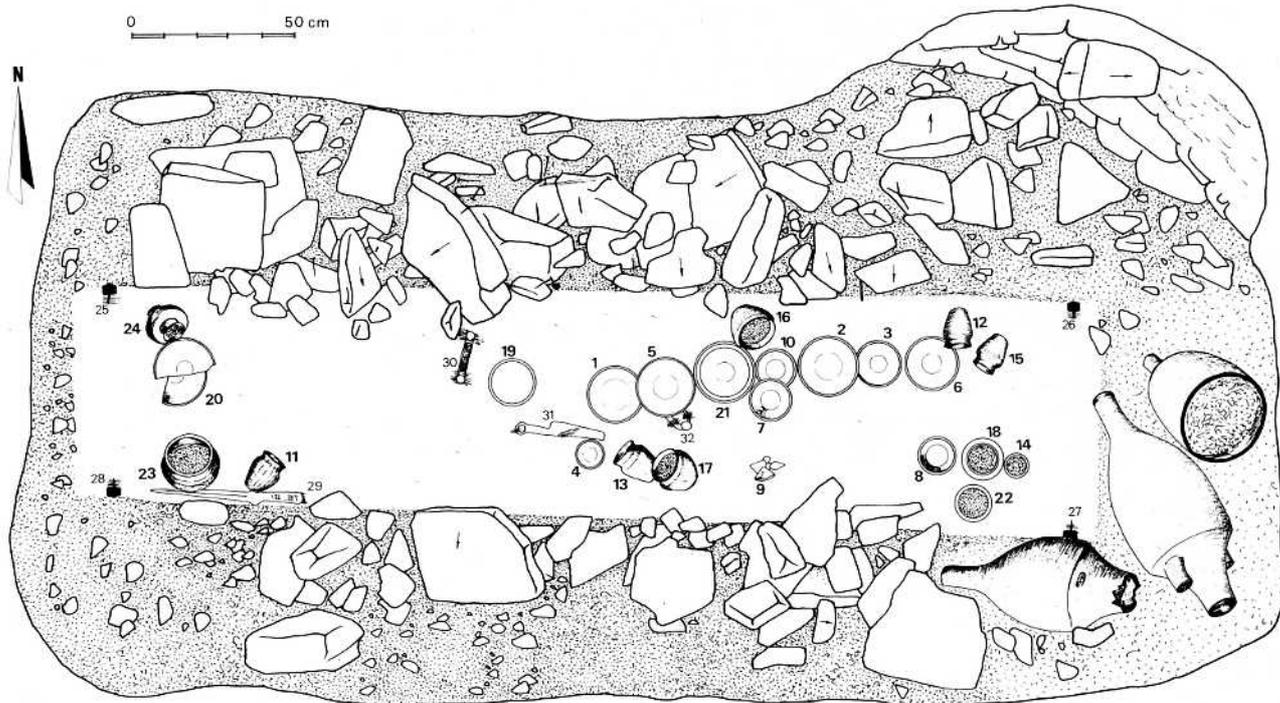


Fig. 5. — Plan général de la fosse.

1 à 24 : Vases ; 25 à 28 : Ferrures d'angles du coffre ; 29 : Lance ; 30 : Manipule ; 31 : Couteau ; 32 : Fibule.

toujours par rapport à la base de la terre arable, de la terre brun-jaune incluant du gravier se mêle à la terre noire. Quelques centimètres plus bas, des céramiques et des objets en fer reposant sur le fond de la fosse sont apparus (fig. 5, 6). Quatre vases et une pointe de lance occupaient l'extrémité ouest de la fosse. Plus à l'est, entre 0,90 m et 1,40 m se trouvaient un manipule de bouclier, un couteau à anneau et une petite assiette. Au-delà, entre 1,40 m et 2,50 m de l'extrémité ouest, huit récipients bas et ouverts (assiettes, écuelles ou jattes) étaient disposés en ligne, pratiquement dans l'axe de la fosse. L'un d'eux recouvrait partiellement une fibule en fer. De part et d'autre, le long des parois, se trouvaient huit vases fermés et trois bols. Vingt-quatre récipients avaient donc été déposés entiers dans la fosse. Tous étaient inclinés vers le centre de celle-ci, suggérant une poussée latérale. Le démontage du remplissage de pierres situé au nord de la fosse a révélé la présence de quelques traces ligneuses incluses entre les pierres. Une dizaine de clous, répartis sur environ un mètre de long, leur était associée. Rien de semblable n'a été observé dans le remplissage de la partie sud de la fosse. Le décapage de la terre végétale, sur une dizaine de mètres autour de la fosse, n'a révélé aucune structure annexe.



Fig. 6. — Vue générale de la tombe, prise de l'est.

Restitution de la tombe

La fosse

Vers l'est, la fosse est creusée dans une *roche dure* clivée, provoquant une irrégularité des parois. Pour les mêmes raisons, l'arrachement de la roche avait provoqué une excroissance de la fosse dans l'angle nord. A cet endroit des pierres sommairement parementées restituèrent la forme rectangulaire de la fosse en s'alignant sur la paroi nord. Dans sa partie centrale et vers le sud, la roche arénisée près de la surface, a pu être entaillée plus aisément. Toutefois, des traces d'arrachement de la pierre se retrouvent sur la totalité du fond et à la base des parois qui, proches de la verticale dans leur partie supérieure, s'arrondissent à la base (fig. 7). Les amphores peuvent donner une indication sur la profondeur d'origine. En

effet, il manque environ 0,30 m. du col des deux amphores appuyées contre l'angle sud-est, ce qui implique, dans l'hypothèse où les amphores ne dépassaient pas le haut de la fosse, une profondeur minimale de 0,95 m à cet endroit. En raison de la pente naturelle du terrain, elle devait toutefois être inférieure d'une trentaine de centimètres dans sa partie ouest. Le fond de la fosse est en effet parfaitement horizontal. Les diverses observations réalisées pendant la fouille permettent de restituer, dans ses grandes lignes, l'aspect initial de la tombe.

Le coffre de bois

Le coffre de bois fut mis en place le premier. Vers l'ouest, ses angles reposaient sur de petites pierres de calage (fig. 8). Les ferrures qui renforçaient les angles du coffre, les clous et le remplissage qui l'entourait permettent d'en restituer les dimensions. Du côté ouest, la distance



Fig. 7. — Aspect de la roche du fond et de la paroi sud de la fosse. La base du remplissage est subsiste.

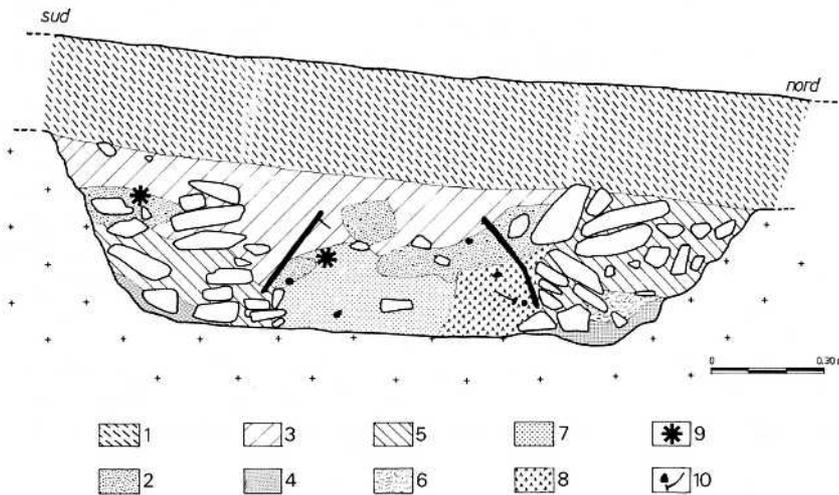


Fig. 8. — Coupe est-ouest de la fosse au niveau des ferrures de l'extrémité ouest du coffre.

- 1 : Terre arable ;
- 2 : Terre brun-jaune fine ;
- 3 : Terre noire ;
- 4 : Terre brun-noire ;
- 5 : Terre jaune avec gravier ;
- 6 : Terre brun-jaune avec gravier ;
- 7 : Sable bistre-jaune avec gravier ;
- 8 : Sable jaune, fin ;
- 9 : Clous ;
- 10 : Tessons isolés.

entre la base des ferrures, 0,72 m, indique la largeur. Dans le sens de la longueur, 3,05 m séparent les tiges de fer. Cependant le comblement de la fosse, la position des clous et les traces ligneuses conservées à la base des ferrures, montrent que ces dernières se trouvaient à environ 0,10 m de l'extrémité du coffre dont la longueur totale peut alors être estimée à 3,25 m. La longueur des ferrures, comprise entre 0,235 et 0,27 m, indique que la hauteur des parois du coffre ne devait guère dépasser 0,27 m.

Les traces ligneuses préservées par l'oxyde de fer permettent d'apporter quelques précisions sur la confection du coffre. Tous les clous des ferrures conservent, près de la tête, des fibres de bois horizontales, perpendiculaires à leur axe. Elles permettent de préciser que de grandes planches, longues de plus de 3 m, épaisses de 0,035 cm à 0,04 cm, formaient les parois latérales. Les clous de la partie supérieure des ferrures permettent en outre de comprendre la fixation du couvercle. L'un d'eux conserve à son extrémité des fibres horizontales séparées des traces ligneuses de la paroi par un intervalle d'un centimètre. Il semblerait par conséquent que ces clous fixaient un couvercle emboîté entre les parois latérales. Cette position permet de maintenir l'écartement des parois du coffre. En outre six clous furent découverts à l'extrémité ouest du coffre. Seuls deux d'entre eux présentent des fibres conservées sur toute leur longueur. L'un possède des fibres croisées entre la pointe et le corps du clou, l'autre des fibres disposées dans le même sens, de la tête jusqu'à l'extrémité. Ces traces ligneuses suggèrent l'existence d'une traverse horizontale plaquée à la partie supérieure de la paroi occidentale du coffre. Le fait que le couvercle soit emboîté favoriserait l'hypothèse de la traverse destinée à le maintenir. Dans ce cas, l'absence de traces ligneuses apparentes à l'extrémité de certains clous s'expliquerait par le fait qu'ils fixaient l'extrémité du coffre sur les parois latérales : la pointe du clou s'enfonçait alors dans le sens des fibres du bois.

Aucun indice ne permet de soupçonner la présence d'un fond. D'ailleurs, les calages observés ne maintenaient que les angles du coffre et les clous visibles à la partie inférieure des ferrures paraissent plus petits que ceux de la partie supérieure. En outre, l'examen à la binoculaire des objets métalliques a révélé des traces de fibres végétales conservées par l'oxyde de fer sur la face des objets en contact avec le fond de la fosse (couteau, lance et manipule). Ces premières observations suggéraient la présence d'une litière, d'ailleurs confirmée par les analyses palynologiques.

La tombe et le mobilier funéraire

En raison de l'acidité du sol, les ossements avaient totalement disparu, à l'exception peut-être de traces blanchâtres observées sur le couteau et sur la douille de la lance. Malgré cela, l'interprétation de cette structure comme sépulture ne fait aucun doute. Il est également possible de restituer la position du corps du défunt d'après celle des objets. Dans les sépultures, la lance se trouve normalement à droite du corps, talon aux pieds, ce qui indiquerait ici que la tête se trouve à l'ouest. La position du couteau placé pointe vers l'est, la présence de céramiques fines à l'extrémité ouest du coffre et la disposition générale des vases renforcent cette hypothèse. En effet, la céramique fine représentant la vaisselle de table, posée à la tête du défunt, occupe ainsi une place privilégiée. De même l'assiette n° 19, regroupée avec les autres formes basses devait reposer légèrement au dessus de la ceinture, si l'on admet que le couteau y était suspendu. Le petit vase n° 4 paraît faire exception : il est le récipient le plus proche des amphores et peut alors symboliser un vase à boire. La jatte carénée n° 21 se trouvait également dans la partie est de la fosse. Elle devait, de même que l'assiette n° 1, l'écuelle n° 5 et peut-être les petits bols n° 7 et 10, reposer sur les jambes du défunt. Cette position est suggérée par leur situation dans l'axe de la fosse et par le fait que l'écuelle n° 5 recouvrait en partie la fibule. Il paraît peu probable que les trois autres formes ouvertes, bien qu'alignées avec les précédentes, aient également reposé sur les jambes, à moins que la taille du défunt ait approché les 2 m. Les vases à provisions étaient disposés le long des parois, un au nord, trois à l'est et quatre à l'extrémité est du coffre. Seules les amphores étaient déposées à l'extérieur.

Le comblement de la fosse

Il a débuté par la mise en place de grosses pierres le long du coffre sur une hauteur qui n'a probablement pas dépassé de beaucoup son sommet. D'ailleurs, côté sud, les pierres n'apparaissent qu'à une quinzaine de centimètres au-dessous du bord de la fosse, soit une dizaine de centimètres au-dessus du couvercle. Il semble bien que ces pierres résultent du creusement de la fosse. L'arène et la pierraille provenant de la roche décomposée ont servi à combler l'espace entre le bord de la fosse et les pierres, en particulier du côté sud.

Il est par contre impossible d'avancer la moindre hypothèse sur la petite structure de planches associée à une dizaine de clous observée entre les pierres, côté nord de la

fosse. Les clous portent des traces ligneuses dont les fibres conservées près de la tête sont perpendiculaires à celles observées près de la pointe.

La partie supérieure du remplissage de la fosse, arasée par les cultures, peut toutefois être restituée d'après la nature du comblement de l'intérieur du coffre. Sur une hauteur de 0,15 à 0,20 m, se trouve une couche de terre brun-noire mêlée à de la pierraille. Elle est surmontée d'une couche de terre brun-noire semblable à de la terre végétale. Ces deux couches d'une hauteur totale de 0,35 m devaient recouvrir le couvercle du coffre. A l'exception d'une longue pierre placée verticalement qui calait les deux amphores appuyées contre la paroi sud, seule de la terre noire, probablement des infiltrations de terre végétale, comblait le vide laissé entre les amphores et la paroi.

Le mobilier recueilli

La céramique

Les 24 récipients déposés intacts dans la tombe étaient, pour la plupart, écrasés par le poids des terres. Six d'entre eux, façonnés au tour, appartenaient à des formes variées assimilables à de la vaisselle de table. Les 18 autres, sommairement modelés, regroupent seulement des formes ouvertes tronconiques (écuelles, bols) et des vases à provisions. Les numéros renvoient au plan général (fig. 5) et aux dessins (fig. 10 et 11)

La céramique non tournée

Tous les récipients non tournés possèdent une pâte identique de couleur brune dans la masse, brun foncé à noire en surface. Elle comprend un dégraissant sableux dont la taille des éléments les plus grossiers se situe entre 3 et 4 mm. Il s'agit pour l'essentiel de mica blanc généralement abondant, de cristaux de quartz non roulés en assez forte proportion et de quelques cristaux de feldspath. La cuisson insuffisante rend la pâte de ces vases extrêmement friable ; la plupart d'entre eux étaient brisés par le poids des terres et certains avaient leur parois déformées. A l'exception du n° 7, la présence de certaines formes en 3 ou même 4 exemplaires identiques et la similitude des pâtes suggèrent l'existence d'un lieu de fabrication unique pour cette céramique locale.

1 : Assiette aux parois divergentes rectilignes ; rebord incliné vers l'intérieur, lèvre en biseau ; base étirée avec assise plane.

2 : Plat présentant les mêmes caractères morphologiques.

3 à 6 : Jattes aux parois divergentes rectilignes ; rebord incliné vers l'intérieur, lèvre en biseau ; base portante, assise plane ; surface raclée.

7 : Bol aux parois divergentes rectilignes ; lèvre ronde ; base étirée, assise plane ; céramique à pâte de couleur noire, brune en surface ; inclusions grossières : sable irrégulier en proportion moyenne, mica ; surface brute.

8 à 10 : Bols aux parois divergentes rectilignes ; rebord épaissi à l'intérieur, lèvre plate ; base portante, assise plane ; surface raclée. Une forme similaire existe à Rodez dans un contexte daté des années 120-80 av. J.-C. ¹⁴.

11 : Pot de forme ovoïde ; encolure verticale, concave, rebord aminci ; base portante, assise plane ; surface raclée. Lignes verticales profondes incisées individuellement.

12 à 14 : Pots aux parois divergentes rectilignes en bas, puis convergentes rectilignes en haut ; encolure verticale, concave, rebord incliné vers l'extérieur, lèvre ronde ou en léger biseau ; base portante, assise plane ; surface raclée entaillée par des incisions légèrement obliques.

15 : Pot de forme ovoïde ; encolure courte surmontée d'un rebord incliné vers l'extérieur, lèvre ronde ; base portante, assise plane ; surface raclée.

16 et 17 : Pot de forme ovoïde ; encolure évasée, concave, lèvre ronde ; base portante, assise plane ; surface raclée portant des stries verticales ou obliques sur le haut de la panse.

18 : Pot de forme ovoïde ; encolure verticale, concave, soulignée par un épaulement prononcé, rebord épaissi à l'extérieur, lèvre ronde ; base portante, assise plane ; surface raclée avec des stries verticales sur le haut de la panse. Une forme similaire est signalée à Périgueux dans les années 20-15 av. J.-C. ¹⁵.

La céramique tournée

Contrairement à la précédente, la céramique tournée présente des pâtes plus diversifiées qui traduisent vraisemblablement des importations.

14. Ph. Gruat J. Maniscalco, H. Martin et E. Crubezy, Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la Caserne Rauch, dans *Aquitania*, IX, 1991, p. 89, fig. 27, n° 11.

15. C. Chevillot, La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, dans *Aquitania*, t. III, 1985, fig. 10, n° 17.

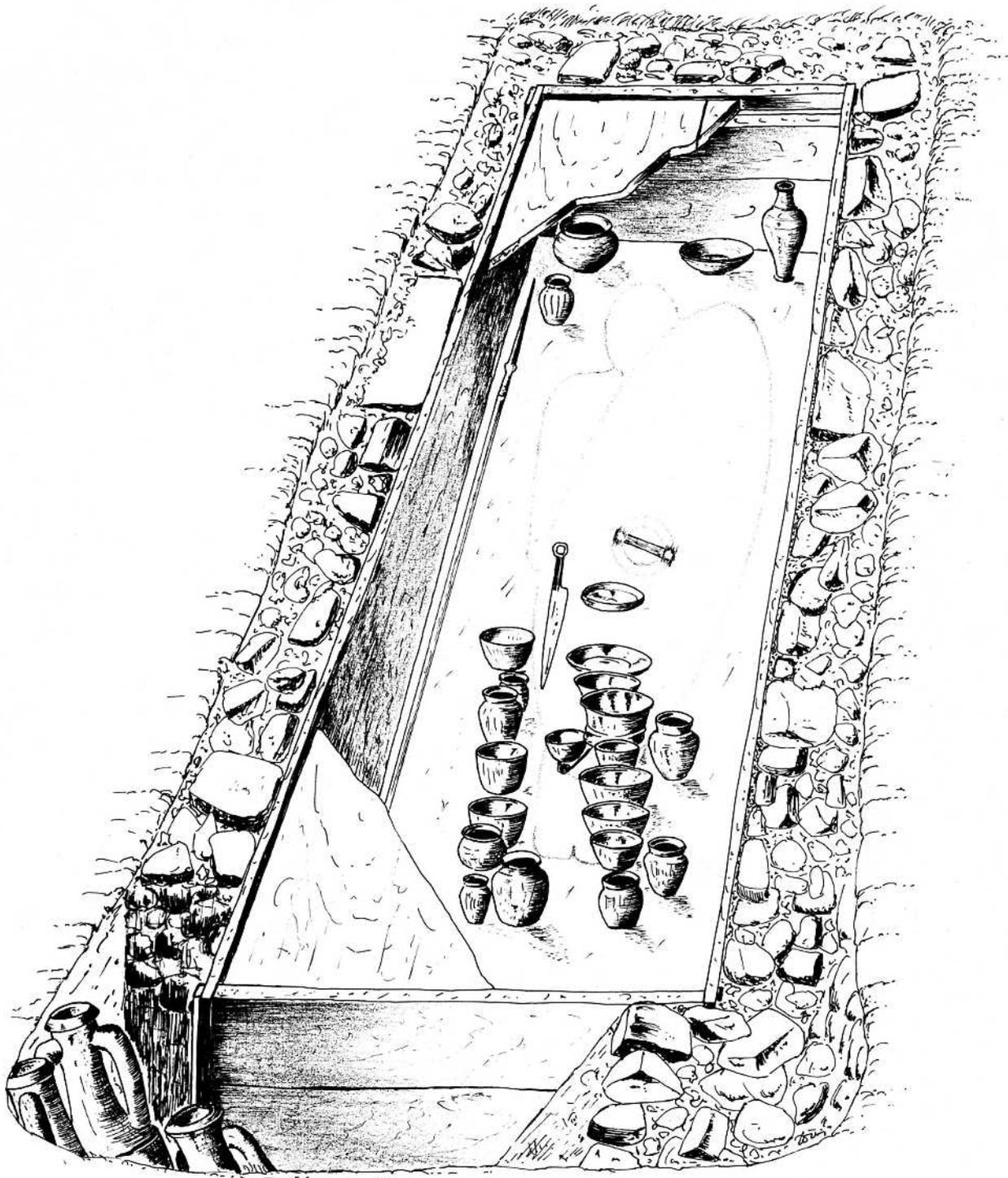
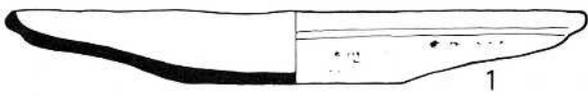
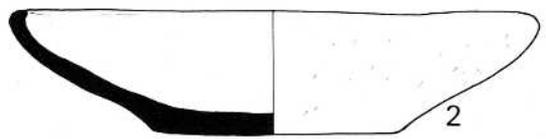


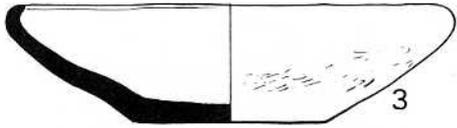
Fig. 9. — Proposition de restitution de la sépulture.



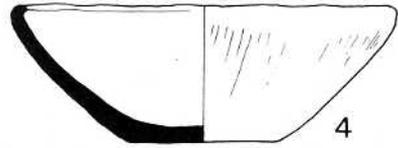
1



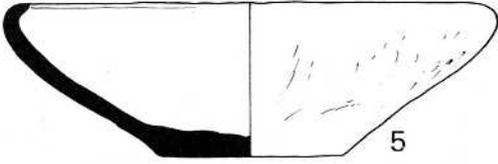
2



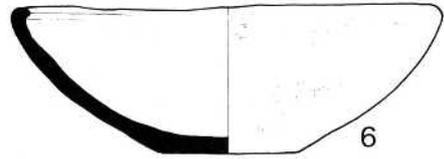
3



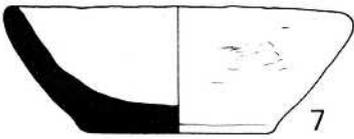
4



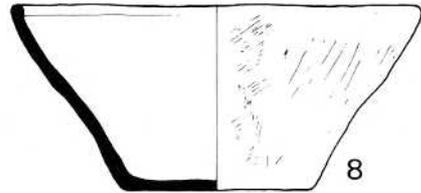
5



6



7



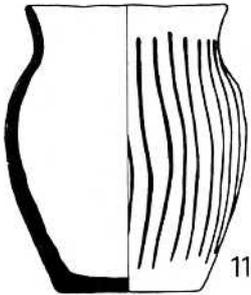
8



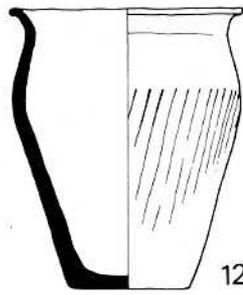
9



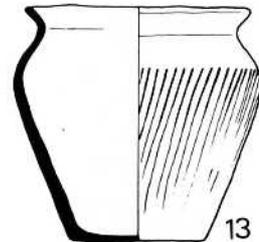
10



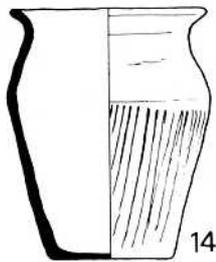
11



12



13

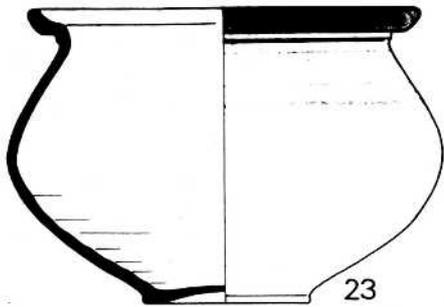
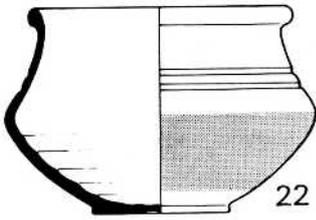
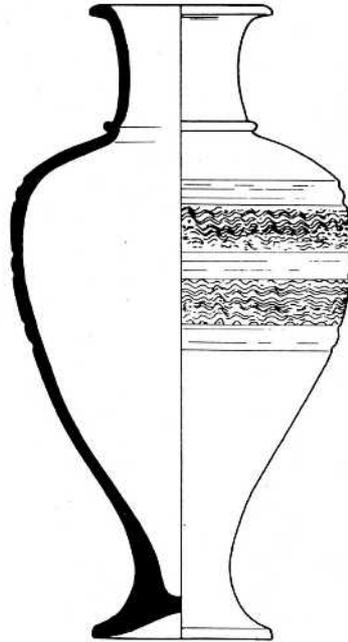
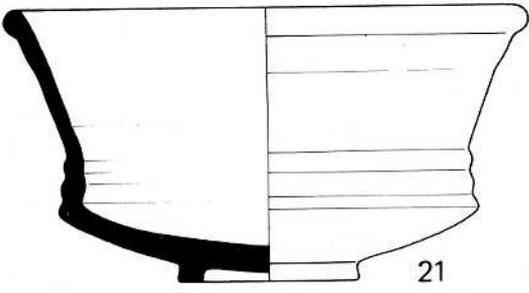
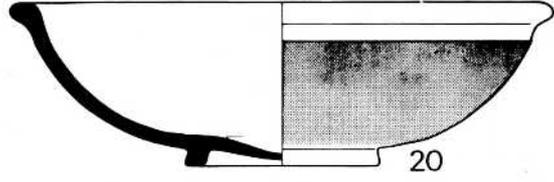
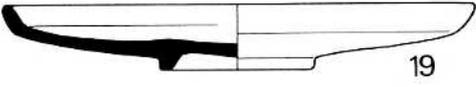
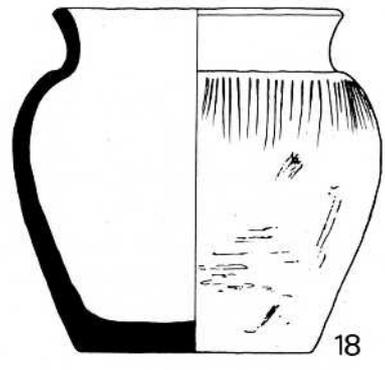
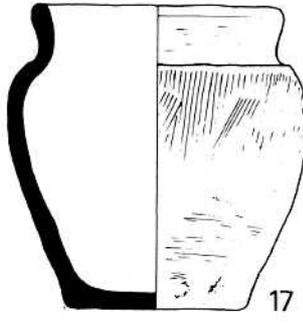
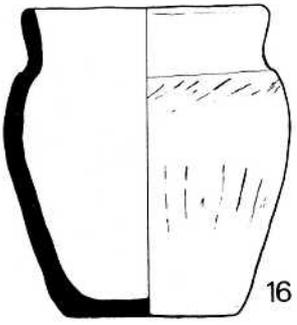


14



15





19 : Assiette aux parois divergentes rectilignes ; rebord aminci, lèvre triangulaire ; base annulaire ; céramique à pâte de couleur grise, noire en surface ; inclusions très fines avec traces de mica. La surface est très érodée. Cette forme, dérivée des céramiques campaniennes¹⁶ apparaît à Roanne (Loire) après la conquête, avec une cuisson de type A. Les formes proches de celle de Saint-Augustin, avec cuisson de type B, ne se rencontrent qu'à partir du dernier tiers du Ier siècle ap. J.-C.¹⁷. A Saintes, elle est fabriquée en *terra nigra* vers 25 av. J.-C., devient très fréquente vers 10 av. J.-C.¹⁸ et se retrouve alors dans toute la France¹⁹. Sa présence devient plus rare dans les ensembles postérieurs à la fin du règne de Tibère. Deux exemplaires figurent dans le mobilier de la tombe de Primelle²⁰.

20 : Ecuelle de forme hémisphérique ; rebord épais à l'extérieur, lèvre convexe ; base annulaire ; céramique de couleur noire en surface et sur les cassures ; inclusions moyennes : quartz régulier abondant, absence de mica ; surface polie ornée à la molette sur la partie externe de la panse. L'impression comporte une alternance d'échelles à quatre traits verticaux et de panneaux portant des hachures obliques entrecroisées ou horizontales. Cet exemplaire porte quatre trous de réparation. Cette écuelle est à rapprocher d'imitations lointaines de la forme campanienne Lamb. 31 découvertes à Roanne, rue Gilbertès, et datées de la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C.²¹. Des formes proches sont connues à Châteaumeillant (Cher) sous Auguste ou à Nérès-les-Bains (Allier) d'Auguste à Tibère²². Les décors à la molette, à échelles et à hachures obliques, caractérisent les productions auvergnates de l'époque augustéenne²³ et se rencontrent en grand nombre à Gergovie²⁴.

21 : Jatte carénée aux parois concaves, légèrement évasées ; rebord en rouleau, lèvre ronde ; base annulaire ; céramique à pâte de couleur jaunâtre, noire en surface ; inclusions moyennes : quartz régulier et mica ; surface polie. Trois baguettes orientent la partie intermédiaire du corps du vase, au dessus de la carène. Une forme assez proche est signalée à Châteaumeillant dans le dernier quart du Ier siècle av. J.-C.²⁵. Elle existe également, avec enduit rouge, à Roanne, institution Saint Joseph, dans le dernier tiers du Ier siècle av. J.-C.²⁶. Cette forme est également connue, en verre bleu, à Antran (Vienne) à l'époque augustéenne²⁷.

22 : Bol de forme ovoïde, légèrement caréné ; encolure rentrante, rectiligne, rebord en rouleau, lèvre ronde ; base élargie, assise tournée ; céramique à pâte de couleur grise, noire en surface ; inclusions fines et présence de mica ; surface polie. Décor à la molette sur la partie inférieure de la panse. L'impression comporte une alternance d'échelles à quatre traits verticaux et de panneaux composés de hachures obliques simples et entrecroisées. Ce vase est signalé au Crêt-Chatelard (Loire), également avec un décor à la molette mais avec une panse plus arrondie²⁸. Elle existe aussi à Saugues (Haute-Loire), avec une zone ornée à la molette limitée à l'espace compris entre les deux sillons de la base du col²⁹.

23 : Bol de forme elliptique aplatie ; rebord en gouttière incliné vers l'extérieur, lèvre ronde ; base élargie, assise concave ; céramique de couleur orangée en surface et sur les cassures ; inclusions fines : quartz régulier peu visible, mica ; surface polie. Lignes horizontales, peintes en rouge,

16. N. Lamboglia, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana. Actes du Ier congrès international des études ligures* (1950), Bordighera, 1952, forme 577.

17. B. Sanial, M. Vaginay, P. Valette, Les céramiques italiennes à vernis noir (C.I.V.N.) et leurs imitations en Forez et Roannais au Ier siècle avant notre ère, dans *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1982, p. 245.

18. M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, C.N.R.S., 1979, n° 58.

19. Y. Menez, *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cahiers du Quimper Antique, n° 2, 1985, forme 25.

20. A. Villard et G. Coulon, *Tombs aristocratiques en Pays Biturige*, Catalogue d'exposition, musée d'Argentomagus, 12 juin 15 octobre 1992.

21. B. Sanial, M. Vaginay, P. Valette, *op. cit.*, p. 245.

22. Y. Menez, Les céramiques fumigées («terra nigra») du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *R.A.C.F.*, 28, 2, 1989, n° 17 b.

23. *Ibid.*, p. 131.

24. J.-J. Hatt, Les fouilles de Gergovie (campagnes de 1943-1944), dans *Gallia*, t. V, fasc. 2, 1947, fig. 15 ; M. Labrousse, Les fouilles de Gergovie, campagnes de 1945 et de 1946, dans *Gallia*, t. VI, fasc. 1, 1948, fig. 32, 34 et 35 et t. VIII, fasc. 1, 1950 fig. 32

25. Y. Menez, *op. cit.*, forme 64.

26. R. Périchon, C. Rançon et B. Sanial, *Céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du nord-est du Massif-Central. Essai de typologie*, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1977, pl. 31, n° 3.

27. J.-P. Pautreau, Sépulture aristocratique augustéenne à Antran (Vienne), dans *Archäologisches korrespondenzblatt*, 21, 1991, p. 271-281, fig. 45, n° 3.

28. R. Périchon, C. Rançon et B. Sanial, *op. cit.*, pl. 27, n° 3.

29. L. Simonet, Le deuxième Age du Fer en Haute-Loire, état de la question, dans *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1982, p. 271-272 et fig. 3, n° 2.

groupées sur le haut et sur le bas de la panse. Cette forme se rencontre fréquemment en *terra nigra* en Auvergne et en Forez sous Auguste et Tibère. Elle porte parfois des décors à la molette, des lignes ondulées³⁰. Elle semble par contre inconnue parmi les céramiques peintes du Forez³¹.

24 : Pot de forme ovoïde ; encolure verticale, concave, rebord en méplat débordant, lèvre ronde ; pied plein évasé, assise concave ; céramique à pâte de couleur grise, noire en surface ; inclusions fines et présence de mica ; surface polie. Deux séries contiguës de lignes ondulées, limitées par un double sillon, sur le milieu de la panse. Un vase balustre à décor ondulé, muni d'un col moins élevé, fut découvert à Rodez, associé à des amphores Dr. IA, dans un contexte daté de la Tène D1³². A Toulouse, un vase balustre de forme voisine provient du puits funéraire Estarac II daté du début du 1er siècle av. J.-C. A Feurs (Loire), un vase très proche provient d'une sépulture du 3ème quart du 1er siècle av. J.-C.³³. Toutefois, une forme proche se rencontrerait à Nérès-les-Bains, Allier, entre 15 av. J.-C. et 50 ap. J.-C.³⁴. Le décor ondulé incisé apparaît vers 30 av. J.-C. et disparaît vers le milieu de 1er siècle ap. J.-C.³⁵.

Les amphores

Les trois amphores groupées dans l'angle de la tombe contenaient de la terre fine et noire provenant d'infiltrations. Malgré l'absence du bord, les caractères morphologiques subsistants (pied relativement élevé, panse en partie cylindrique, épaulement très marqué) permettent de les attribuer au type Dressel 1B (fig. 12). Leur hauteur devait être légèrement supérieure à 1,15 m. Elles sont de même forme, avec des pâtes différentes :

1 : pâte rosée, peu homogène, incluant des nodules ferrugineux et un peu de mica fin.

2 : pâte rouge homogène avec peu d'inclusions (mica très fin et nodules ferrugineux).

3 : pâte brun-rouge à brun-rose clair, feuilletée, sans mica, avec de rares nodules ferrugineux.

Les amphores Dressel 1B, utilisées pour transporter du vin d'Italie, apparaissent au début du 1er siècle av. J.-C.³⁶ mais ne se répandent en Gaule qu'à partir de - 60 à - 50 et elles sont présentes jusqu'à la fin du siècle³⁷.

Le métal

Les ferrures

Les quatre ferrures forgées du cercueil, sensiblement identiques, conservent des vestiges de clous aux extrémités. Tous présentent une tête plate de 2 à 2,5 cm de diamètre et une section carrée de 0,6 cm de côté (fig. 13). Des traces de bois sont surtout visibles à la partie inférieure des ferrures, fixées contre cette dernière par l'oxydation du clou. Le sens des fibres de bois est perpendiculaire à la ferrure.

La ferrure nord-ouest est une plaque de fer rectangulaire aux extrémités arrondies. Elle est longue de 25,8 cm pour une largeur de 2,3 cm et une épaisseur moyenne de 0,4 à 0,5 cm.

La ferrure nord-est, rectangulaire, a une extrémité arrondie alors que l'autre est droite. Elle est longue de 25 cm, large de 0,22 cm et épaisse de 0,7 cm.

La ferrure sud-est possède des côtés légèrement concaves et des extrémités rectilignes. La longueur de la plaque de fer n'est que de 24 cm pour une largeur de 3,5 cm aux extrémités et 2,4 cm dans sa partie médiane ; son épaisseur avoisine 0,6 cm.

La ferrure sud-ouest est rectangulaire avec une extrémité arrondie, l'autre droite. Elle mesure 28 cm de long, 2,1 cm de large et 0,6 cm d'épaisseur.

La lance (fig. 14, 1)

En fer, totalement oxydée, elle mesure 32,5 cm de long. La douille, longue de 11 cm présente, à sa base, une section circulaire de 2,1 cm de diamètre. Aucun vestige d'un système de fixation (clou, rivet...) n'a été décelé. La pointe allongée, longue de 30 cm, commence avant l'empennage

30. Y. Menez, *op. cit.*, forme 59 c.

31. R. Périchon, C. Ranchon et B. Sanial, *op. cit.*

32. Ph. Gruat, J. Maniscalco, H. Martin et E. Crubezy, *op. cit.*, p. 68 et fig. 6, n° 9.

33. M. Vaginay, V. Guichard, J.-F. Julia, *Les*

Ségusiaves à l'Age du Fer. Bilan de vingt années de recherches. Livret guide de l'exposition, Feurs, 1985, p. 68, fig. 53.

34. Y. Menez, *op. cit.*, forme 94 c.

35. *Ibid.*, p. 131.

36. A. Hesnard, Les amphores, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C.*, Rev. Arch. de Narbonnaise, suppl. 21, p. 51-53.

37. F. Laubeinheimer, *Le temps des amphores en Gaule*, Ed. Errance, 1990, p. 41.

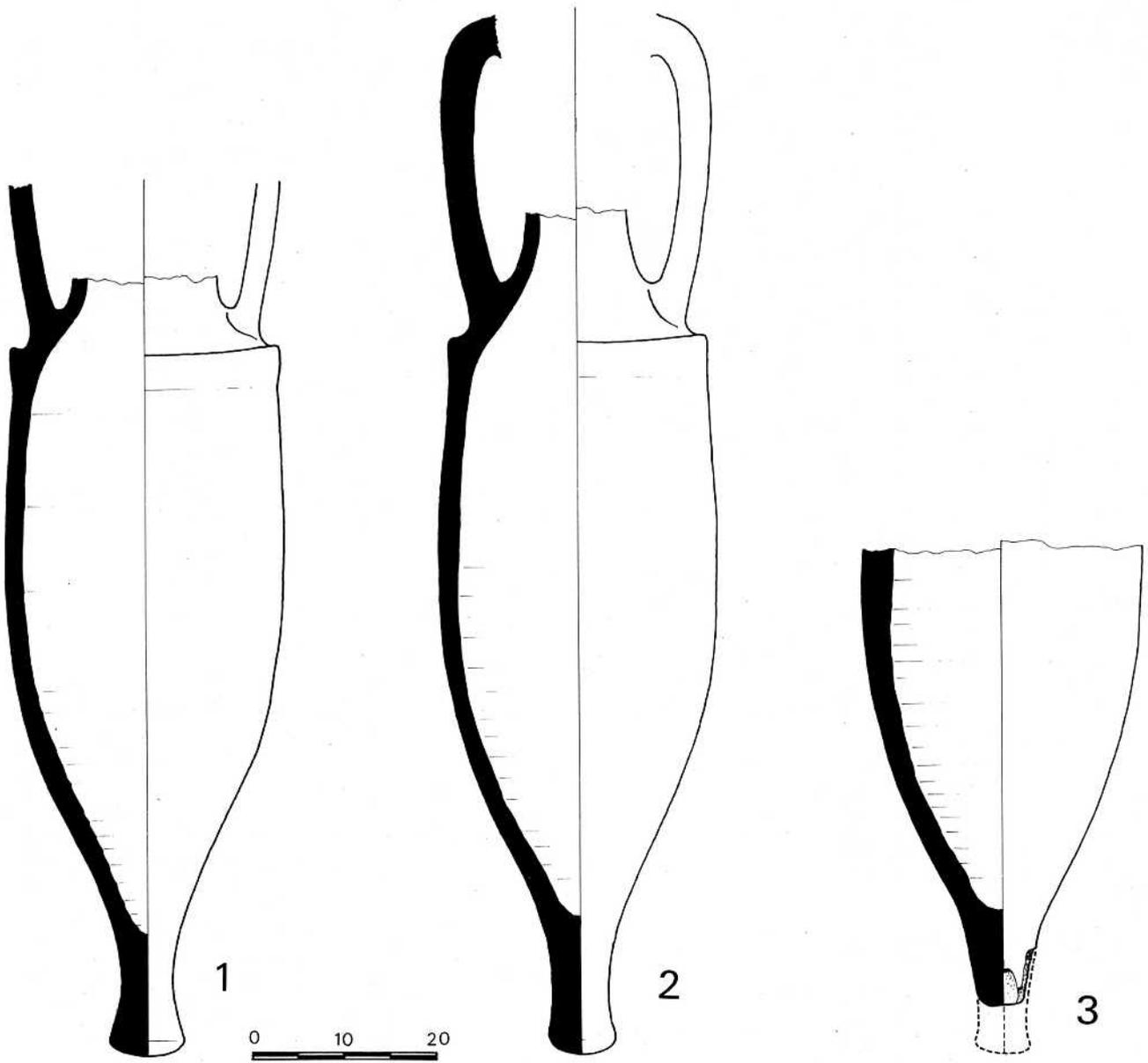


Fig. 12. — Les amphores.

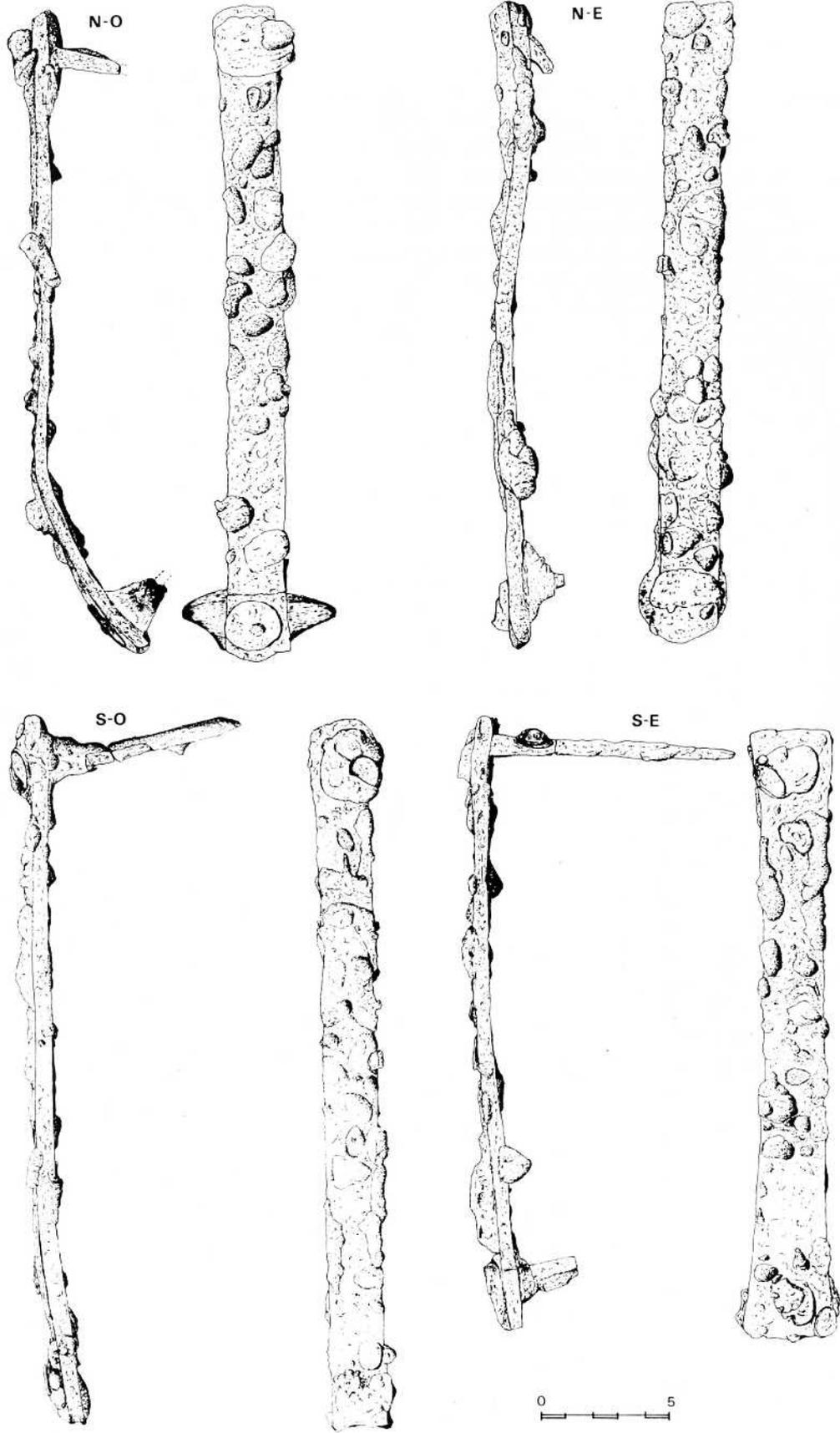


Fig. 13. —
Les ferrures
du coffre de bois.

bi-convexe et dissymétrique, courbe d'un côté, angulaire de l'autre. L'arête saillante de la nervure médiane du fer lui assigne une section cruciforme qui s'atténue pour devenir losangique près de la pointe. La présence d'une hampe n'est suggérée que par des traces ligneuses conservées à l'intérieur de la douille. Il ne subsiste par contre aucune trace du talon. Du tissu entourait le fer. Elle ressemble à une lance découverte à Agen, dans un puits fouillé par J. Momméja en 1879. Elle était accompagnée d'une lampe de type Dressel 2 datée des années 50 - 20 av. J.-C.³⁸

Le couteau (fig. 14, 2)

Il a été forgé d'une seule pièce. Son extrémité distale, brisée, ne se raccorde pas sur la lame. Sa longueur totale dépasse 26 cm. La lame possède un seul tranchant convexe, large d'environ 4,5 cm, et une section triangulaire présentant un dos droit martelé de 0,8 cm d'épaisseur. La poignée, longue de 11 cm, se termine par un pommeau annulaire. La soie, de section rectangulaire (2,8 cm de large, 0,8 cm d'épaisseur), se trouve dans le prolongement du dos de la lame. Elle forme un angle ouvert avec le talon de la lame. Des exemplaires semblables sont signalés à Vienne sur le site de Sainte-Blandine³⁹ ou dans le dépôt de Larina⁴⁰. A Manching, seul le couteau à anneau est présent⁴¹. Au premier siècle avant notre ère, les couteaux à anneaux sont les plus fréquents à l'intérieur de la Celtique, alors que ceux à soie plate munis de rivets sont répandus dans la basse vallée du Rhône ou en Languedoc oriental⁴².

Le manipule (fig. 14, 3)

En tôle de fer martelée, il conserve des traces de bois et possède, à chaque extrémité, un rivet en fer à tête discoïdale. En revanche, le mauvais état de conservation de cet objet ne permet pas de savoir si l'autre extrémité du rivet a été matée ou retournée. La longueur totale du manipule mesure 17 cm, la distance entre les rivets est de 13 cm et la longueur de la poignée se limite à 8 cm.

Le façonnage du manipule a pu s'exécuter à partir d'une tôle de fer rectangulaire de 17 cm de long, 6 cm de large et environ 0,1 cm d'épaisseur. A chaque angle, l'enlèvement de quatre pièces de 4,5 cm sur 3,5 cm a permis de dégager

deux «ailes». L'ensemble martelé a été mis en forme en rabattant notamment les «ailes» larges de 1,7 cm, de façon à former la poignée en forme de U dans lequel le bois a été encastré. Les fibres sont parallèles à l'axe du manipule. Les extrémités, plus ou moins aplaties, gardent des traces du bouclier en bois qui devait avoir une épaisseur moyenne de 1 cm. Ces traces sont perpendiculaires à l'axe du manipule. Les rivets de fer possèdent une tête discoïdale de 2 à 2,3 cm de diamètre. Aucun umbo n'a été découvert. Toutefois les vestiges d'une plaque de tôle extrêmement fine conservée sous les têtes des rivets appartiendraient à un *umbo* totalement détruit par la corrosion du métal.

La fibule (fig. 14, 4)

Entièrement en fer et totalement oxydée, elle ne présentait pas de caractères morphologiques caractéristiques avant sa restauration. Longue de 102 mm, son arc surbaissé, fortement coudé à la tête puis rectiligne, présente une section de 7 à 9 mm de diamètre qui paraît subcirculaire. Aucun couvre-ressort n'est visible. Elle possède un ressort bilatéral à quatre spires avec une corde interne. L'ardillon de 0,6 mm de section est brisé mais son extrémité s'engageait dans le porte-ardillon ajouré dont une partie a disparu. D'après les traces observées sous l'arc, il devait mesurer 45 mm de long. La forte corrosion de cette partie n'a pas permis de faire apparaître le nombre et la forme des fenêtres. En revanche, les oxydes métalliques ont préservé des traces de tissus au niveau du pied de la fibule, sur l'arc et sur le porte ardillon.

Cette fibule appartient au type 9a de M. Feugère bien que l'arc des fibules de ce type soit toujours de section losangique. L'aspect sub-circulaire de l'arc de celle de *Boiroux* peut s'expliquer par les effets de la corrosion. Ce type est connu en Gaule méridionale et plus spécialement à Toulouse et à Ensérune bien que quelques exemplaires isolés soient mentionnés plus au nord. Un exemplaire provenant des fossés d'Alésia permet de dater l'apparition de ce type vers la fin de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. La majorité des fibules de type 9a fut toutefois découverte dans des contextes plus tardifs datés des années 60 à 10 av. J.-C.⁴³

38. R. Boudet, Agen, l'Ermitage, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 8, 1989-1990, Bordeaux, 1993, p. 79-80.

39. Chapotat (G.), *Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine*, Lyon, 1970, I, p. 77 et II, pl. XIX, 14 et 15.

40. F. Perrin, Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby, Isère, dans *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 4, Lyon, 1990, p. 55-57.

41. G. Jacobi, *Manching 5. Werkzeug und Geräte*, Wiesbaden, 1972, 368 p.

42. M. Vaginay et V. Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fouilles récentes (1978-1981)*, DAF n° 14, 1988, p. 150.

43. M. Feugère, *Les fibules en Gaule Méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C.*, Rev. Archéol. de Narbonnaise, suppl. 12, 1985, p. 238-241.

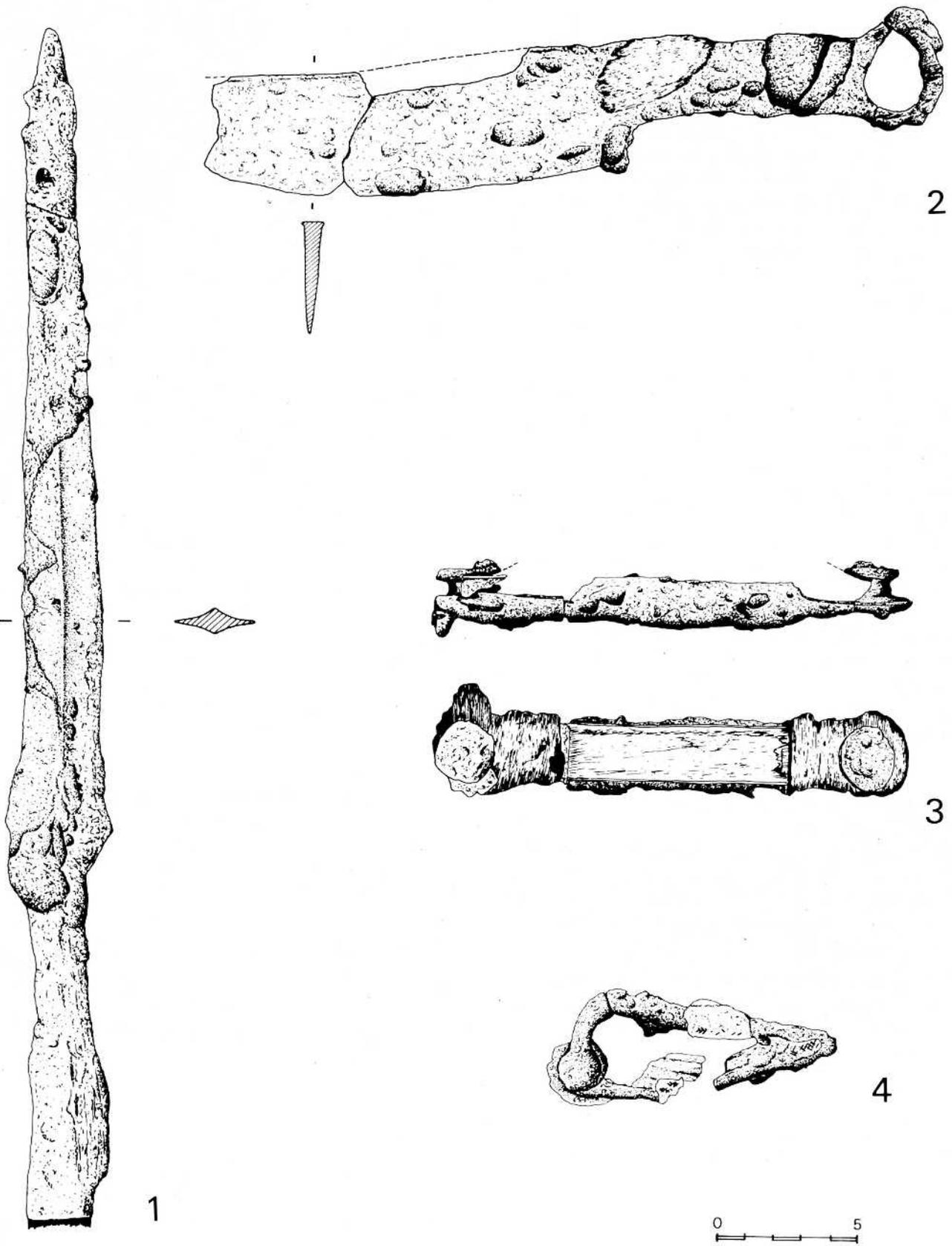


Fig. 14. — Le mobilier métallique (lance, couteau, manipule et fibule).

Les tissus

Lors du prélèvement des objets métalliques dans la tombe, nous avons remarqué que des traces de tissus, fixées par les oxydes métalliques, subsistaient, notamment sur le fer de lance et sur la fibule. Hubert Masurel a bien voulu étudier ces objets et établir leurs fiches textiles. Malgré la mauvaise lisibilité des traces de tissus qui sont abîmées et déformées, les observations les plus complètes furent réalisées sur la fibule.

La fibule (fig. 15)

Un fragment de tissu (0,43 cm x 0,27 cm) a été observé sur le porte-ardillon (1A). Selon la direction oy, il s'agit d'un fil simple à torsion Z, le diamètre des fils, qui sont au nombre de 8 à 10 au centimètre, varie de 0,06 cm à 0,09 cm. L'indice de pouvoir couvrant partiel est de 0,67. Selon la direction ox, le fil est simple, à torsion Z. Le diamètre des fils, au nombre de 8 au centimètre, varie de 0,06 cm à 0,08 cm. L'indice de pouvoir couvrant partiel est de 0,56. Pour ce fragment de tissus, l'indice de pouvoir couvrant total est de 0,86. L'effet diagonal caractérise l'armure de tissu «croisé» où chaîne et trame apparaissent dans la même proportion des deux côtés du tissu et «enjambent» chaque fois deux fils.

Sur l'ardillon, (5G et 5H pour l'envers), un morceau de tissu de 0,28 cm x 0,18 cm, très abîmé et peu lisible, était constitué de fil fin à torsion non appréciable. Selon la direction oy, le diamètre des fils mesure 0,05 cm et leur

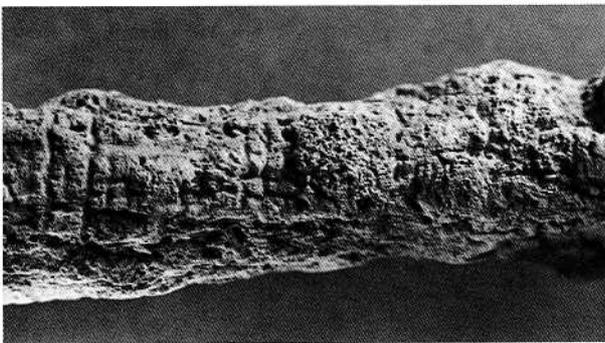


Fig. 15. — Détail des traces de tissu sur la lance.

nombre atteint 12 à 15 par centimètre pour un indice de pouvoir couvrant partiel de 0,67. Les mêmes caractéristiques s'appliquent à la direction ox. L'indice de pouvoir couvrant total est de 0,9.

Une partie de l'arc de la fibule (2B, C1 et C2 pour l'envers) conservait un morceau de tissu de 5,6 sur 1,5 cm, très déformé, qui présente les mêmes caractères et les mêmes mesures que le 1A. D'autres traces de tissus observées sur l'ardillon (3D de 4,1 x 0,9 cm) et sur le ressort (4E et 4F pour l'envers, de 3 à 3,8 cm), ne peuvent être ni décrites, ni mesurées.

Le couteau

Aucune précision ne peut être apportée sur des traces de tissu faiblement conservées sur l'extrémité distale de la lame et sur les côtés de la poignée.

La lance

Elle était entourée de tissus très déformés et abîmés. Il s'agit, semble-t-il, d'un tissu croisé à fil simple de torsion Z d'un diamètre moyen de 0,9 cm (fig. 16). Il est possible que ces restes de tissu appartiennent à une gaine-fourreau protégeant les tranchants. Cette pratique a déjà été remarquée sur des armes dans des sépultures du Premier et du Second Age du Fer ⁴⁴.

Comparaisons

Aucune sépulture de ce type n'a, jusqu'à présent, été signalée en Limousin où les tombes du II^{ème} Age du Fer ou du début de l'époque gallo-romaine sont extrêmement rares.

A la *Frétille*, deux amphores en terre rouge furent découvertes en 1890, lors de la construction de la ligne de chemin de fer. Elles étaient accompagnées de deux pots, d'une jatte et d'une terrine ⁴⁵. Ces céramiques, apparemment intactes, associées à des amphores, évoquent le mobilier d'une sépulture de la Tène finale.

Il est possible d'attribuer à cette même période un tumulus fouillé en 1977 sur la commune de Tarnac (Corrèze). Son diamètre initial avoisinait 9 m et sa hauteur

44. H. Masurel, *Tissus et tisserands du Premier Age du Fer* ; Antiquités Nationales, mémoire 1. Société des amis du musée des Antiquités Nationales et du château de Saint-Germain en Laye, 1990, 303 p. et *Les vestiges textiles de la*

Tène, dans *Actes du XIII^{ème} colloque de l'A.F.E.A.F. Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer, Artisanat du bois et des matières organiques*, Guéret, mai 1989, éd. Verso, 1992, p. 99-104.

45. Communication dans *B.S.S.H.A.C.*, 40, 1893, p. 845-846 ; P. Ducourtieux, Communication dans *B.S.L.S.A.C.*, 1891, p. 107-110.

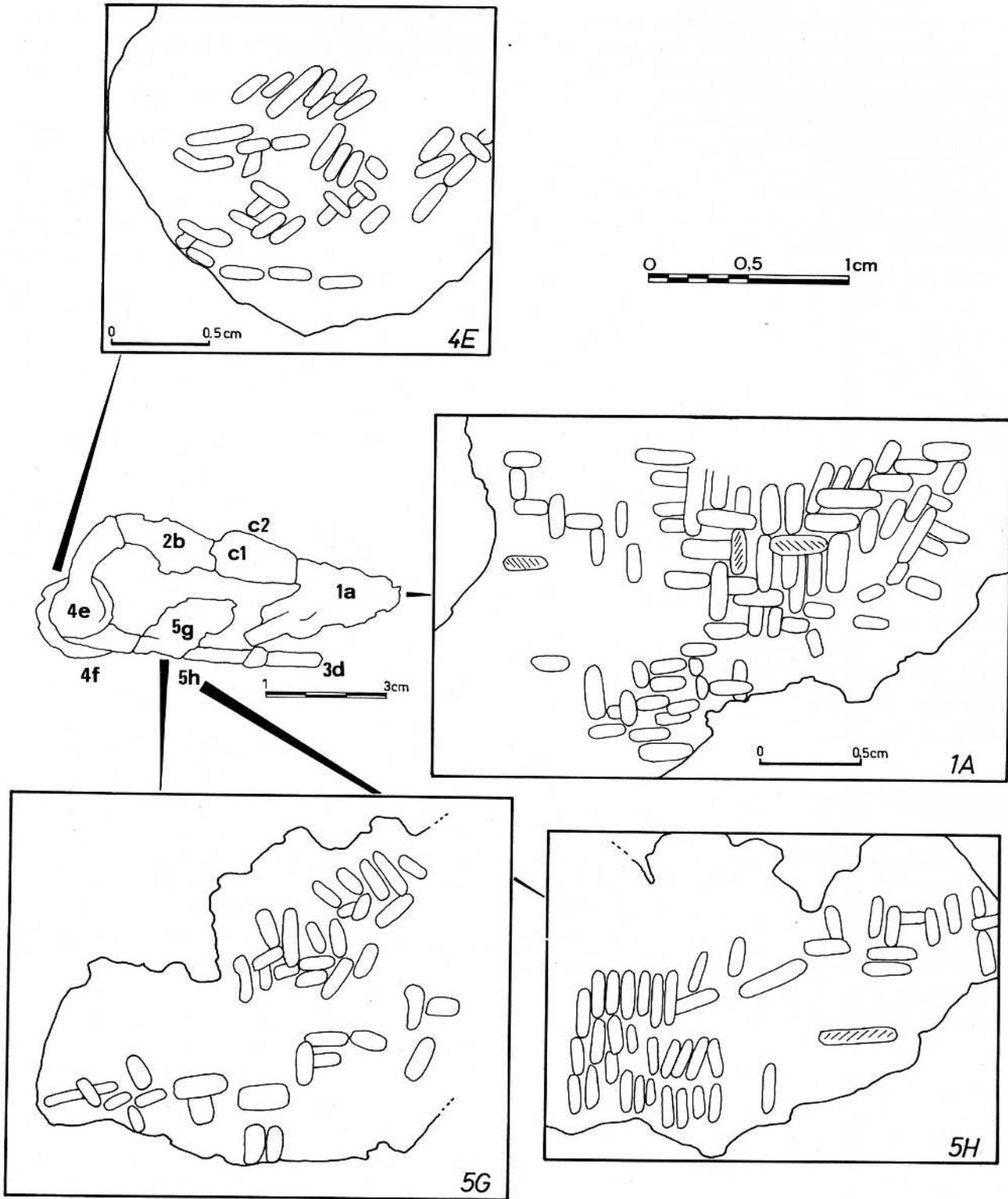


Fig. 16. — Etude des tissus conservés sur la fibule.

0,80 m. Sa forme approchait celle d'un tronc de cône très plat marqué par une dépression centrale de 0,25 m de profondeur et 3 m de diamètre. Un anneau de pierres posées à plat situé légèrement à l'intérieur de la masse du tertre, à 0,80 m de la limite externe, comprenait encore plusieurs pierres superposées. La disposition des pierres retrouvées à l'extérieur évoque la base d'un parement écroulé. La fouille n'a livré qu'un bracelet ouvert constitué d'un simple fil de bronze. Une datation C 14 effectuée sur les charbons de bois recueillis dans la terre noire qui entourait la sépulture a donné la date de 55 ± 135 av. J.-C. ⁴⁶.

A une centaine de mètres au sud du rempart de l'enceinte du *Charlat*, commune d'Ussel, une sépulture, probablement à incinération, fut mise au jour vers 1950. Le mobilier comprenait une dizaine de céramiques. Certaines, non tournées, de tradition indigène, sont proches des vases et des jattes à bord rentrant de la tombe de *Boiroux*. D'autres se rencontrent généralement dans des ensembles augustéens ⁴⁷.

Une fosse, ou plutôt une tranchée, fouillée en 1983 à Saint-Gence a livré un abondant matériel céramique, très fragmenté, mêlé à de la terre charbonneuse qui comblait l'excavation ⁴⁸. Elle mesurait 10 m de long, 0,35 m. de large à la base, 1 m au sommet pour une profondeur maximum de 1,10 m. Au point le plus profond, onze pierres rubéfiées auraient constitué un foyer. Dans la masse du remplissage se trouvaient 40 g d'ossements calcinés dont une phalange humaine. L'ensemble du mobilier, homogène, date de l'époque augustéenne. La nature de la structure et les formes céramiques représentées dans cet ensemble permettent de douter de la destination funéraire de cette tranchée ⁴⁹.

Certains monuments funéraires gallo-romains, bien que plus récents, se rattachent à une tradition de sépultures aristocratiques. Par leur importance, le défunt marque sa volonté de montrer sa richesse et sa puissance. En Limousin, deux monuments au moins se démarquent de l'ensemble

des sépultures gallo-romaines du IIe ou du IIIe siècles et rappellent ainsi les tombes aristocratiques de la période précédente.

Un important dépôt funéraire mis au jour à la *Bussière-Etable*, commune de Châteauponsac (Haute-Vienne) était déposé dans une fosse de 1,10 m à 1,20 m de diamètre et 0,75 m de profondeur recouverte par un massif de maçonnerie long de 13 m et large de 10 m. La fosse a livré un matériel de même nature que celui rencontré dans les dépôts funéraires mais en quantité plus abondante ⁵⁰. L'importance de la tombe et la présence d'armes et d'un char ont conduit E. Salin à rechercher des comparaisons dans l'armement militaire, puis à rapprocher la sépulture de la Bussière-Etable des tombes royales de Russie méridionale. Pour expliquer sa présence sous les Antonins, il émet l'hypothèse de la tombe d'un prince barbare compromis dans les révoltes de 117-118 et exilé ⁵¹. Il s'agit en fait d'armes de chasse relativement fréquentes dans les tombes gallo-romaines de cette région ⁵².

Aux *Cars*, en Corrèze, deux édifices entourés d'une enceinte rectangulaire sont construits à l'aide de blocs de grand appareil, parfaitement taillés et ajustés, assemblés à joints vifs et maintenus entre eux par des crampons métalliques ⁵³. Le mieux conservé des deux édifices est un temple à *podium* rectangulaire terminé à l'ouest par une abside semi-circulaire. L'accès oriental est matérialisé par un escalier monumental de trois marches. Le plan du second édifice, implanté à 12 m au nord est moins net. Egalement construit en grand appareil, il possède des dimensions légèrement plus réduites. Le perron, établi à l'est sur le même alignement que l'entrée du temple, présente également trois marches sur la largeur de la façade. La présence, au centre de l'édifice, d'un coffre funéraire inséré au centre du pavement lui confère son caractère funéraire. Le couvercle, en forme de pyramide tronquée gît à proximité. Lors de la fouille, le réceptacle ne contenait plus que quelques fragments de verre bleuté,

46. G. Lintz, Fouille d'un tertre de pierres à Tarnac, Corrèze, dans *R.A.C.F.*, t. 18, 3-4, 1979, p. 101-108.

47. M. Vazeilles, dans *Gallia*, 8, 1950, p. 104-106 ; *id.*, dans *B.S.L.S.A.C.*, 62, 1958, p. 107-109 ; *id.*, *Le Pays d'Ussel*, 1962, p. 46-47 ; P.-F. Fournier, dans *Gallia*, 9, 1951, p. 109-110

48. J. Perrier et J. Marquaire, Une fosse funéraire augustéenne à Saint-Gence (Haute-Vienne), dans *B.S.A.H.L.*, t. 111, 1984, p. 17-51.

49. G. Lintz, *La céramique commune gallo-romaine en Limousin*, Thèse, université de Paris I, 1988, I, p. 223-224.

50. R. Bauberot, Les découvertes de la Bussière-Etable à l'institut de France, dans *Bull. Soc. Arch. et Hist. du Limousin*, t. 83, 1950 : 130-146.

51. E. Salin, Le mobilier funéraire de la Bussière-Etable près Châteauponsac, Haute-Vienne, dans *Monuments Piot*, t. 45, 1951, p. 89-115.

52. G. Lintz et D. Vuailat, Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin, dans *Gallia*, t. 45, 1988, p. 165-188.

53. L. Prieur et F. Delage, Fouilles effectuées au «Château des Cars», commune de Saint-Merd les Oussines, Corrèze, dans *Gallia*, V, 2, 1947, p. 47-79. D. Tardy, Le sanctuaire des Cars. Etude architecturale, dans *Bull. de la Soc. des Let. . Sc. et Art de la Corrèze*, 82, 1979 p. 5-22.

vestiges possibles d'une urne cinéraire probablement détruite à une date ancienne. Les quelques blocs parfaitement équarris qui subsistent, posés sur le dallage incluant la tombe, appartiennent au soubassement de l'édifice. Ils délimitent une sorte de *memoria* de 2,70 m sur 2,15 m de côté, probablement bordée par des blocs ornés formant parapet. Ce dispositif mettait en valeur la tombe du personnage. Bien que de dimensions plus réduites, les blocs moulurés de ce bâtiment sont semblables à ceux du temple, ce qui met en évidence la similitude entre les deux monuments et confirme les rapports étroits qui existent entre eux. Cet édifice était donc l'abri d'une sépulture liée au temple. Il s'agit là de monuments privés à caractère funéraire, construits simultanément, vers la fin du IIe ou au début du IIIe siècle.

Il est possible de rapprocher la sépulture des *Boiroux* des sépultures aristocratiques de la fin du IIe Age du Fer et du début de la période gallo-romaine connues dans des régions voisines du Limousin.

Le groupe le mieux défini et le plus proche se situe en Berry où sept tombes appartiennent à cette catégorie⁵⁴. Elles se définissent par une fosse funéraire de grandes dimensions renfermant une inhumation et un riche mobilier qui comprend des armes, des amphores, de la vaisselle de bronze, des objets de parure, du matériel de foyer, des pinces de forgeron, des récipients ou coffres en bois, de la céramique importée et des objets domestiques. De plus, elles couvrent la période comprise entre le milieu du Ier siècle av. J.-C. et le milieu du Ier siècle ap. J.-C. La tombe la plus récente, celle de *Neuvy-Pailloux*, qui comporte une chambre funéraire construite en pierre avec des parois revêtues d'enduits peints, préfigure des monuments tels que funéraires ceux décrits précédemment. Celle de *Fléré-la-Rivière*, datée des années 20 à 10 avant J.-C., avec sa fosse sensiblement carrée de 5,30 m. sur 5,10 m, renfermait un mobilier exceptionnel, tant en quantité qu'en qualité. En revanche, la structure des autres tombes du groupe dit de Fléré évoque celle des *Boiroux*, même si elles s'en

différencient par un mobilier plus abondant et plus riche. A *Dun-sur-Auron* la fosse rectangulaire de 3 m sur 1,80 m, profonde de 0,60 m, possède des dimensions légèrement inférieures à celle de *Boiroux*. Datée entre 50 et 20 av. J.-C, elle renfermait toutefois 120 objets, dont 3 épées. A *Berry-Bouy*, la fosse, datée entre 20 et 1 av. J.-C. mesurait 3,50 m sur 3 m. La tombe de *Ménestreau-en-Villette* (Loiret), possédait une fosse de 4 m sur 1,50 m et ne renfermait pas de vaisselle de bronze.

A *Antran*, dans la région de Châtellerault, une fouille de sauvetage a révélé une structure augustéenne constituée par une fosse carrée de grandes dimensions⁵⁵. Elle a livré de nombreux objets de bronze, des armes, des amphores, de la céramique de la verrerie et des quartiers de viande. Bien qu'aucun ossement n'ait été découvert, la nature du mobilier et sa disposition dans la fosse présentent de nombreuses affinités avec les sépultures aristocratiques du Berry, en particulier celles de *Berry-Bouy* et de *Fléré-la-Rivière*⁵⁶.

En Saintonge, une salle souterraine voûtée (?) de 3 m² découverte fortuitement à *Tesson* en 1876, évoque une structure funéraire⁵⁷. Elle renfermait quinze amphores, des vases et un important mobilier métallique dont plusieurs glaives en fer et une épée courte à poignée anthropoïde, semblable à celle de Châtillon-sur-Indre et peut être les restes d'un char. Une épée similaire découverte non loin de là, à Saint-André-de-Lidon, proviendrait probablement d'une sépulture du même type⁵⁸.

Deux groupes de sépultures, nettement plus éloignés, montrent que les tombes privilégiées renfermant des amphores traduisent un phénomène qui dépasse largement le Centre de la Gaule et qui est indépendant de la romanisation. Celui de Welwyn, en Grande-Bretagne, comprend des tombes rurales isolées constituées de grandes fosses (à partir de 3,50 m sur 2,50 m) sans tumulus. Toutes sont antérieures à la conquête romaine⁵⁹. Plusieurs tombes à amphores républicaines sont connues dans la région de Trèves. Le groupe de Goeblingen-Nospelt se compose de

54. A. Villard et G. Coulon, *Tombes aristocratiques en Pays Biturige*, Catalogue d'exposition, musée d'Argentomagus, 12 juin 15 octobre 1992. A. Ferdière et A. Villard, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, à paraître.

55. J.-P. Pautreau, *op. cit.*

56. A. Villard et G. Coulon, *op. cit.* ; A. Ferdière et A. Villard, *op. cit.*

57. L. Maurin, *Saintes antique, des origines à la fin du VIe siècle après J.-C.*, 1978, p. 37-38 et fig. 1. A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas, La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), dans *Actes du VIIIe colloque sur les Ages du fer, Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 35-45

58. L. Maurin, *ibid.* ; A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto, L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Idon (Charente-Maritime), dans *Actes du VIIIe colloque sur les Ages du fer, Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 233-238.

59. I. Stead, A La Tène III burial at Welwyn Garden City, dans *Archaeologia*, 101, 1-62.

quatre tombes dont la chronologie couvre les cinquante années avant notre ère⁶⁰. Il s'agit d'incinérations constituées de chambres funéraires en bois, orientées selon les points cardinaux, recouvertes par un tertre. Le mobilier inclut des amphores Dressel I, des armes, de nombreuses céramiques et, dans deux d'entre elles, de la vaisselle de bronze. D'autres tombes appartenant à ce groupe comprennent des sépultures féminines.

A Clémency (Luxembourg), une tombe découverte récemment se rattache à ce groupe⁶¹.

Conclusions

Malgré l'absence de vaisselle de bronze, les dimensions de la fosse, la présence d'amphores, d'armes et de nombreuses céramiques permettent de rapprocher la tombe de *Boiroux* des sépultures aristocratiques du Berry. En outre, son isolement, sa position géographique sur une pente orientée au nord-ouest, en rebord de plateau dominant un ruisseau et l'absence d'oppidum proche sont autant de points communs.

La présence d'armes suggère une tombe masculine. En effet, ces éléments ne figuraient pas dans les tombes féminines de Wincheringen et de Nospelt-Kreckelbiert en pays trévire ou dans celle de Primelles (Cher). Il n'est pas certain pour autant qu'il s'agisse d'un guerrier. Le couteau et la lance évoquent d'ailleurs également des armes de chasse. En Limousin, leur présence dans les riches sépultures gallo-romaines, il est vrai plus tardives, a été maintes fois constatée⁶².

Dans la tombe, toutes les céramiques occupent une place bien définie, probablement en fonction de leur usage ou de leur contenu : vaisselle fine à la tête, pots à provisions sur les côtés et aux pieds, récipients ouverts dans l'axe central de la tombe. A priori, il semblerait que ces derniers reposaient sur l'abdomen et sur les jambes du défunt. L'hypothèse d'un support en matière périssable (planche ?) pouvant évoquer une table n'est toutefois pas à exclure. Il

faut observer que la plupart des vases, sans être miniaturisés comme c'est le cas dans certaines sépultures gallo-romaines, possèdent des dimensions relativement réduites.

Au mobilier observé, il faut adjoindre tous les éléments qui ont disparu. L'analyse pollinique des sédiments recueillis à la base de la tombe permet de restituer l'existence d'une litière de graminées et peut-être de paille⁶³. Les pollens de fleurs (campanulacées et rosacées) retrouvés en proportion anormale dans le prélèvement issu du milieu de la tombe indiquent un apport volontaire de fleurs. Les quelques fragments de tissu conservés par l'oxyde de fer suggèrent une variété de tissages et un usage diversifié de ce matériau : vêtements fins et plus grossiers, linceul (?), enveloppe de protection pour le fer de lance.

Les offrandes alimentaires devaient également être présentes, probablement déposées dans les vases. Deux échantillons de terre prélevés dans des céramiques montrent que ces dernières semblent avoir contenu des céréales (vases n° 17 et 21). Les offrandes de céréales étaient extrêmement fréquentes dans les sépultures gallo-romaines du Limousin dès le milieu du Ier siècle de notre ère⁶⁴. Des quartiers de viande pouvaient également occuper certains vides observés aux pieds du défunt, à l'est du coffre.

La fibule, les amphores et la céramique sont les seuls éléments utilisables pour proposer une datation de la tombe. La diffusion des amphores de type Dressel IB en Gaule commence quelques années avant la conquête et se poursuit pendant toute la durée du Ier siècle av. J.-C. La céramique permet de préciser quelque peu ces données très vagues. L'assiette n° 19, bien que produite pendant une assez longue période, possède les caractères des plus anciennes productions de ce type qui peuvent apparaître vers -30 et deviennent abondantes entre -15 et -10. D'autres céramiques ne semblent pas apparaître avant la période augustéenne. Toutefois les formes céramiques caractéristiques qui se développent vers le milieu du règne d'Auguste sont absentes. Ces quelques éléments permettraient de situer l'enfouissement dans le dernier quart du Ier siècle av. J.-C. avec une plus forte probabilité pour la période -20 à -10.

60. F. Reinert, Les débuts de la céramique gallo-belge en Pays Trévire : l'exemple des sépultures dites « aristocratiques », dans *Actes du Congrès de Tournai*, S.F.E.C.A.G., 1992, p. 73-78.

61. J. Metzler, R. Waringo, R. Bis et N. Metzler-Zens, *Clémency et les tombes de l'aristocratie*

en Gaule Belgique, Dossiers d'archéologie du Musée National d'Histoire de l'Art I, Luxembourg, 1991.

62. G. Lintz et D. Vuailat, *op. cit.*

63. Voir l'étude de L. Marambat en annexe.

64. Par exemple à Chatrusse, commune de Veyrac en Haute-Vienne où le résidu de crémation d'une tombe à incinération renfermait une importante quantité de céréales : Ph. Marinval, La carpologie, dans *Monde des morts, monde des vivants*, actes du colloque d'Orléans, Fév. 1992, Archéol/Ager, 1993.

Analyse palynologique d'échantillons provenant d'une sépulture à Saint Augustin (19) *

par Laurence Marambat

Méthodologie

Echantillonnage

L'analyse porte sur 5 échantillons de sédiments : PR1, PR2, PR3 prélevés au fond d'une sépulture à inhumation creusée dans la roche en place ¹, PR73 et PR79 qui correspondent au contenu d'un vase (n° 17) et d'une jatte (n° 21) (voir plan).

Dans le contexte, il s'agit d'un remplissage postérieur à l'inhumation sur un sol assez hostile aux cultures. La fouille a montré la présence d'un coffre de bois avec couvercle, mais la présence d'un fond n'a pu être mise en évidence.

Protocole opératoire

Les échantillons ont été traités par la méthode physico-chimique classique faisant appel à une liqueur lourde de densité 2, la solution de Thoulet.

Après détermination et comptage des taxons rencontrés, les résultats sont représentés sous forme de diagramme ou d'histogramme.

Résultats

Descriptions sporo-polliniques des prélèvements et interprétations

Le matériel sporo-pollinique se révèle varié, riche et en bon état de conservation.

Les échantillons présentent des cortèges polliniques relativement semblables.

Le pourcentage des taxons herbacés est très élevé dans les cinq échantillons, variant de 82 % à 94 %, avec une surreprésentation des Graminées (25 % à 51 %) et des Céréales (6% à 26%). Un pourcentage de Céréales supérieur à 5 % est généralement considéré comme une zone de battage, de vannage ou de stockage.

L'échantillon PR1 est caractérisé de plus par une surreprésentation de Campanulacées (22%) et de Rosacées (14 %) dont la floraison se situe essentiellement entre juin et août.

Malgré des bioturbations toujours possibles, nous devrions avoir un remplissage relativement homogène, ce que contredit l'échantillon PR1.

Une concentration des Céréales et des Graminées par ruissellement et percolation semble peu crédible avec de tels pourcentages.

En faisant une relative abstraction des surreprésentations, le paysage semble relativement ouvert. Il est possible de distinguer des zones prairiales à Graminées dont certaines à affinité humide (Cypéracées) ; elles se situent probablement en fond de vallon où une aulnaie se développe sur les parcelles non drainées. Les coteaux sont probablement occupés par des zones boisées peu denses avec le chêne, le hêtre, le bouleau, le tilleul, accompagnés de bruyères (Ericacées). Les cultures sont présentes avec les Céréales et le sarrasin (*Fagopyrum*).

* Archéolabs réf. ARC 93/R1403 P

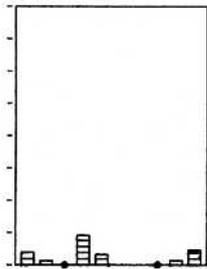
1. PR1 : échantillon prélevé à la base et au centre de la fosse, au niveau du couteau et de la fibule ; PR2 : échantillon prélevé à la base et à l'est de la fosse, entre les vases 3, 8, 14 et 15 ; PR3 : échantillon prélevé à la base et à l'ouest de la fosse, au droit de la lance.

- Alnus
- Betula
- Carpinus
- Corylus
- Fagus
- Fraxinus
- Picea
- Pinus
- Quercus
- Tilia

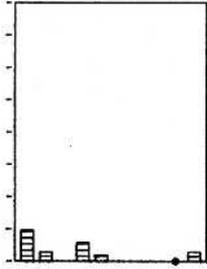
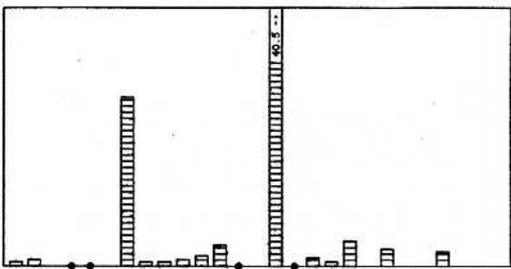
ST AUGUSTIN

* Presence du taxon dans un ech. sterile (ech. contenant moins de 10 pollens)
 --- Echantillon peu representatif (10 pollens)
 --- Echantillon representatif (100 pollens)
 • Taxon contenant moins de 0,5% dans un echantillon representatif
 Echelle horizontale : 1 division = 5%
 ARCHEOLABS 06-02-93

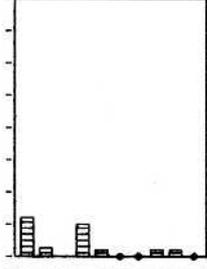
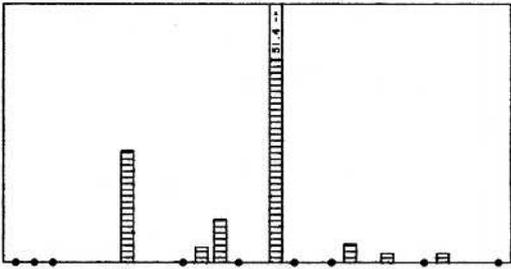
- AMBROSIDEEES
- ANTHEMIDEEES
- Artemisia
- CAMPANULACEES
- CARYOPHYLLACEES
- CENTAUREES
- CEREALES
- CHENOPODIACEES
- CICORIIFERES
- CRUCIFERES
- CYPERACEES
- ERICACEES
- Fagopyrum
- Filipendula
- GRAMINEES
- LABIEES
- OMBELLIFERES
- PAPILIONACEES
- Plantago lanceolata
- Plantago maj./med.
- RENONCULACEES
- ROSACEES
- RUBIACEES
- Rumex
- SAXIFRAGACEES
- SCROPHULARIACEES
- URTICACEES



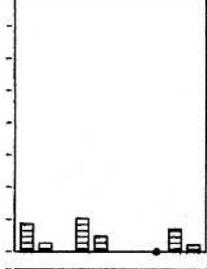
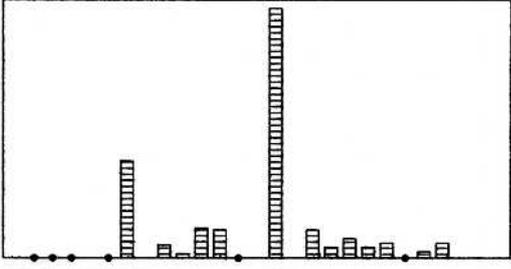
STAU/PR79
 AP -- 50% ← NAP
 AP-NAP, nbre total . 306
 SPORES -- 50% ← AP-NAP
 Spores, nbre total . 17



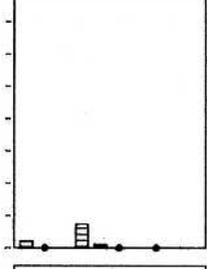
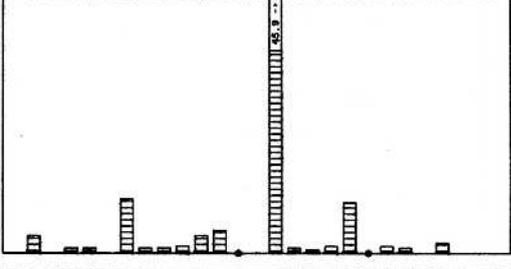
STAU/PR73
 AP -- 50% ← NAP
 AP-NAP, nbre total . 208
 SPORES -- 50% ← AP-NAP
 Spores, nbre total . 13



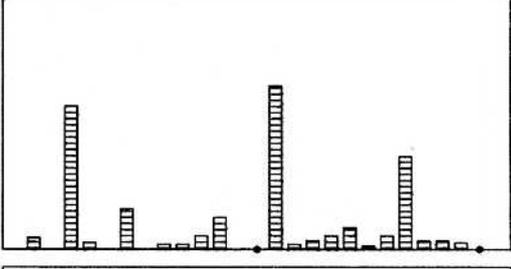
STAU/PR2
 AP -- 50% ← NAP
 AP-NAP, nbre total . 300
 SPORES -- 50% ← AP-NAP
 Spores, nbre total . 5



STAU/PR3
 AP -- 50% ← NAP
 AP-NAP, nbre total . 370
 SPORES -- 50% ← AP-NAP
 Spores, nbre total . 15



STAU/PRI
 AP -- 50% ← NAP
 AP-NAP, nbre total . 383
 SPORES -- 50% ← AP-NAP
 Spores, nbre total . 2



Dans le contexte, la surreprésentation des Graminées et taux élevé des Céréales serait d'origine anthropique. Ils signifieraient plutôt une mise en place d'un lit d'herbes accompagnés de pailles avec épis pour les échantillons PR1, PR2 et PR3, et un dépôt de grains de céréales qui n'ont pu se conserver, n'étant pas carbonisés, pour les échantillons PR73 et PR79. Avec des pourcentages de 17 % et 26 %, ce dépôt est pratiquement certain. Pour l'échantillon PR3, le pourcentage de 15 % pourrait être la combinaison des deux actions.

La surreprésentation des Campanulacées (22 %) et des Rosacées (14 %) dans l'échantillon PR1 permettrait d'envisager un dépôt de fleurs. L'analyse d'échantillons immédiatement voisins apporterait une confirmation ou une infirmation.

Bien que le contexte soit particulièrement délicat pour une interprétation fiable, la possibilité d'une action anthropique ne peut être éliminée pour expliquer les surreprésentations.